

Plus de 34 000 artistes ont signé la [tribune parue dans Le Parisien](#), lancée par les organisations d'artistes et d'auteurs : ADAGP, Adami, Sacem, Scam, SGDL, Spedidam, pour interpeller les participants du 3ème Sommet mondial de l'intelligence artificielle sur le respect des droits des artistes.

[Les 34 552 artistes et auteurs signataires](#)

La France accueillera les 10 et 11 février prochain le 3^{ème} Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA). Des centaines de chefs d'Etat et de gouvernement, d'universitaires, de dirigeants d'entreprises et de représentants de la société civile se rassembleront à Paris pour débattre car l'intelligence artificielle questionne les fondements de la pensée et suscite autant d'intérêt que d'appréhension.

En tant qu'auteurs, artistes-auteurs et artistes-interprètes, nous accueillons avec satisfaction l'initiative de ce Sommet et souhaitons qu'il se penche sur la question centrale du droit d'auteur et des droits voisins. En effet, dans la longue histoire du rapport entre art et technologie, de l'imprimerie au streaming, jamais une innovation n'avait eu la capacité de remettre en cause le principe même de la création humaine.

Notre démarche ne s'inscrit pas dans une opposition inévitablement stérile entre les acteurs de l'intelligence artificielle et ceux de la culture, mais dans l'exigence d'un débat respectueux des intérêts et des droits de tous. C'est au prix d'une reconnaissance mutuelle des avancées que représente l'IA et du bien-fondé des droits de propriété intellectuelle que pourra se mettre en place un modèle vertueux sur le plan à la fois éthique et économique.

Dans cette perspective, nous tenons à rappeler un principe simple :

L'utilisation sans notre consentement de notre talent et de notre travail pour l'entraînement de l'IA générative représente une atteinte inacceptable au respect de nos œuvres et de notre travail artistique.

Pourtant force est de constater que nos œuvres et nos interprétations sont aujourd'hui utilisées par les systèmes d'IA pour s'entraîner sans notre autorisation et sans aucune contrepartie financière. Par ailleurs, le risque de substitution, induit par les contenus générés par l'IA, est de plus en plus prégnant.

Puisque la question de la propriété intellectuelle sera abordée durant ce Sommet, nous en appelons solennellement à la responsabilité de tous ses participants. Nous nourrissons en effet l'espoir que notre appel contribue à inspirer des réflexions lucides, équilibrées et concrètes, propices à l'élaboration de solutions justes et pérennes.

Un appel commun lancé par les organisations d'artistes et d'auteurs : ADAGP, Adami, Sacem, la Scam, SGDL, Spedidam.